

Demangre prieur qui se trouve à la p. 134 : cet heureux cumulard a donc droit à deux entrées dans la table, t. 2, pp. 222 et 229 ; p. 120 note 106, il est douteux que Bécourt ait pu quitter Dommartin... un 30^e février ; dans le t. 2, pp. 98-99, le texte du n° 84 annonce tout autre chose que ce que l'on trouve reproduit). Etc..., etc...

Relevons aussi des assertions qui paraissent plus gênantes. Au moment de son élection, en juillet 1702, C.H. Lucas n'était pas prieur claustral de Prémontré (t. 1^{er}, pp. 66 et 108), puisque c'était le père François de Vallombre qui remplissait cette charge : Lucas est simplement désigné, en n° 21, comme docteur de Sorbonne et prieur de Voulton. De même, t. 1^{er} p. 66 note 9, l'indication concernant le père Léonard de Sainte-Catherine de Sienna. Des termes mal employés, t. 1^{er}, p. 103, en bas, Celers consacré!, ou p. 109 note 89, Lucas confirmé! à Saint-Martin de Laon...

Toujours dans le même t. 1^{er}, p. 132 la maladie physique, réelle certes, n'est pas la seule à avoir emporté Manoury : l'affaire de Jean-Baptiste Adrien Tellier, survenue à la fin septembre 1779 et connue par une lettre du même Manoury (B.M. Laon, autogr. 25 CA 63) et par des pièces d'archives (A. d. Aisne, C 680, février 1780), a réellement «miné» l'avant-dernier abbé de Prémontré. En ce qui concerne la cabale des prieurs claustraux des abbayes en commende, elle est certes menée par le prieur Morin, mais celui-ci n'a jamais été prieur de Saint-Martin de Laon comme on pourrait le croire d'après le t. 1^{er} p. 135 : né à Dallet en Auvergne d'un conseiller en l'élection d'Auvergne qui deviendra «conseiller secrétaire du roy, maison et couronne de France», Austremoine Morin, docteur en théologie, faisait procès sur procès, depuis 1772, pour être prieur claustral de Saint-André de Clermont, qu'il avait obtenu subrepticement, par dévolut, en cour de Rome.

* * *

Au-delà de toutes ces critiques, il reste un bel ouvrage, qui fait bien le point sur ce que fut, au XVIII^e siècle, une abbaye chef d'ordre, et particulièrement célèbre. L'A. s'est défendue de toucher au domaine spirituel : du moins a-t-elle bien campé le cadre de vie. Bonne chance à cet ouvrage.

Xavier LAVAGNE D'ORTIGUE

COQUELLE (Jacques). — La Mémoire de Vermand. Tome 1^{er}. I. La communauté antique. II. La communauté canoniale. — Amiens : Dalmanio, 1985. — 476 p.; ill.; 24 cm. ISBN : 2-9500-785-1-6.

A partir de maigres documents archéologiques et archivistiques, qu'il a recherchés avec soin et mis en ordre avec méthode, l'A. nous apporte beaucoup dans ce premier volume consacré à sa petite patrie : il faut l'en féliciter.

En traitant de la communauté antique, c'est surtout la cité des *Véromandui* qu'il fait revivre, du I^{er} siècle avant notre ère, jusqu'à ce début du V^e où l'année 407 marque son anéantissement. Grâce à d'excellentes fouilles archéologiques, grâce aux photos aériennes de Roger AGACHE, l'A. nous donne un très bon travail sur l'oppidum et sur les hameaux voisins. Faut-il que je n'aie pas tout compris? 407 est l'année de la ruine, mais on s'étend longuement sur les vicissitudes du siège épiscopal, longtemps après cette date: Saint-Quentin dut prendre la relève, avant le transport à Noyon.

Vient l'extrême fin du XI^e siècle: on retrouve là un collège de clercs; des chanoines réguliers leur succèdent, puis en 1144 des fils de saint Norbert, venus du Mont-Saint-Martin. Comme souvent, l'abbaye changea de site pour se rapprocher d'un point d'eau: elle se fixa au tout début du XIII^e siècle, là où elle resta, non sans essuyer de multiples vexations, jusqu'en 1790-91. Rien n'en subsiste de nos jours, car le passage des armées allemandes, en 1917, fut fatal aux restes de cette maison, plusieurs fois reprise et reconstruite. J. COQUELLE nous en raconte l'histoire, nous montre les profès du lieu (et ceux qui viennent les aider, tant à l'abbaye que dans les prieurés-cures, et qui sont assez souvent des profès de l'abbaye chef d'ordre). L'étude du temporel, des hommes, de leur mission, est menée avec soin¹). On remarquera les pages consacrées aux commandataires: le dernier d'entre eux, Mgr. Hachette Desportes, montre combien il faut se méfier des généralisations trop hâtives à l'égard de ce corps. Ce prélat rejoint à coup sûr la cohorte mal connue des «bons» abbés commandataires!

En deux parties très inégales (la communauté antique occupe les pp. 19 à 127, la communauté canoniale les pp. 131-458), l'A. nous apporte donc les deux premiers volets de son histoire de Vermand, qu'il fait suivre de pièces justificatives judicieusement choisies. Souhaitons bonne chance à ce livre, souhaitons ne pas trop attendre le troisième volet, qui sera consacré à la communauté des habitants de Vermand.

Xavier LAVAGNE D'ORTIGUE

¹) Au passage, quelques formules étranges déparent le texte, comme, par exemple, p. 131, § 3: «de la première il ne substitue plus...» *sic pour*: subsiste? — ou p. 364 ligne 2: «huit prieurs à sa vocation»... *sic pour*: dévotion?